

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus adaptés à vos centres d'intérêts et réaliser des statistiques de visites.

OK > En savoir plus

Mon voyage VINCI Autoroutes Fondation d'entreprise 107.7 Radio VINCI Autoroutes

Médias | Investisseurs | Partenaires | Carrières

ACTUALITÉS PRÉSENTATION ACTIVITÉ RÉALISATIONS INNOVATION



Accueil

VINCI AUTOROUTES ACCUEILLE LE 3E FRANCE ELECTRIQUE TOUR

Publié le 10 octobre 2017 - SERVICES

Du 10 au 13 octobre 2017, VINCI Autoroutes accueille le départ et plusieurs étapes du 3e France Electrique Tour. Un nouveau signal fort de son engagement en faveur de la mobilité électrique



Afin d'accompagner les nouvelles attentes et habitudes de déplacements plus écologiques des automobilistes, VINCI Autoroutes adapte ses infrastructures du réseau et installe des bornes de recharge rapide (en 30 minutes) universelles sur les aires de services de son réseau.

[Plus d'info sur l'engagement de VINCI Autoroutes en faveur de la mobilité électrique](#)

Partenaire du France Electrique Tour, qui couvre cette année 1 500 km en 4 jours entre Provence et Vendée, VINCI Autoroutes accueillera notamment des étapes de liaison permettant aux participants de recharger leurs véhicules sur les bornes disposées sur les aires de services.

Pour la deuxième année consécutive, le rallye comprendra également un équipage Radio VINCI Autoroutes.

[Plus d'infos sur le France Electrique Tour :](#)

[Communiqué de presse](#)
<http://france-electrique-tour.com>

PARTAGER

Suivez VINCI Autoroutes sur les réseaux sociaux

VOYAGER AVEC VINCI AUTOROUTES

Info trafic
Votre trajet
L'offre télépéage
Nos services
Autoroute mode d'emploi

AUTRES SITES VINCI

VINCI
Radio VINCI Autoroutes
Fondation VINCI Autoroutes
Roulons-autrement.com

A PROPOS

VINCI Concessions Générales de Vente
Manifeste DND des Personnelles
Charte éthique VINCI Égales
Fondation VINCI pour la cité
Webshop VINCI

AIDE ET CONTACT

Nous contacter
Points de vente

